

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2016

Affiché le 6 septembre 2016

Politique d'abattements sur la taxe d'habitation

L'article 1411 du Code général des impôts (CGI) dispose que, lorsqu'une commune qui n'était pas membre en 2011 d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) en fiscalité professionnelle unique, rejoint un EPCI faisant application de l'article 1609 nonies C du CGI, "les abattements communaux [relatifs à la taxe d'habitation] cessent d'être corrigés à compter de l'année suivant celle du rattachement ou de la fusion".

Cette disposition, liée au débasage de la taxe d'habitation, entraîne mécaniquement, pour les communes qui pratiquent une politique d'abattements plus favorable que celle du Département en 2010 et qui disposent de valeurs locatives moyennes plus élevées, une augmentation des quotités d'abattements appliquées dans le rôle. La conséquence en est une perte potentielle de produit fiscal. Afin de tendre vers la neutralisation des effets de cette suppression de correctif, le conseil municipal a décidé de modifier la politique d'abattements communale comme suit pour 2017 : Abattement général à la base : 10% (au lieu de 15%), les autres abattements étant inchangés (abattement spécial à la base : inchangé à 0%, abattement spécial handicapé : inchangé à 10%, abattement personne à charge rang 1 et 2 : inchangé à 10%, abattement personne à charge rang 3 et suivants : inchangé à 15%.

Tarif de l'eau 2016/2017

Le conseil municipal a reconduit les tarifs 2015/2016 pour le rôle 2016/2017 soit : abonnement : 55€ par compteur, prix du m3 d'eau HT : 1,28€ / m3. Le rôle 2016/2017 (relevé 2016 à relevé 2017) sera mis en recouvrement en totalité par la nouvelle intercommunalité compétente en matière d'eau potable et créée au 1^{er} janvier 2017.

Tarifs municipaux 2017

Le conseil municipal a voté les tarifs municipaux 2017. Ceux-ci sont consultables en Mairie.

Emplois saisonniers 2017

Compte tenu de la nécessité de recruter du personnel saisonnier pour la saison estivale 2017, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager les procédures de recrutement des personnels saisonniers 2017.

Demande de subvention DETR 2017 – Opération aménagement de la plage

Le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention de l'Etat au titre de Dotation d'Equipement des Territoires ruraux 2017 pour la construction des bâtiments de la plage.

Renouvellement dénomination Commune Touristique

En application du Décret 2008-884 du 2 septembre 2008, le conseil municipal a sollicité le renouvellement de la dénomination Commune touristique.

Evolution de l'intercommunalité

Par arrêté en date du 29 juillet 2016, Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a arrêté la fusion de la communauté d'agglomération d'Annecy et des communautés de communes du Pays d'Alby, du Pays de Filière, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy et de la Tournette à compter du 1^{er} janvier 2017. Des réunions régulières ont lieu entre les Présidents des différentes intercommunalités concernées afin que le dispositif soit opérationnel au 1^{er} janvier 2017 : transfert des agents, harmonisation des taxes de séjour, harmonisation des politiques d'abattements des bases, tarif de l'eau, transports...

Chapelle de Ramponnet

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal qu'il convenait d'engager les travaux de drainage autour du bâtiment et, qu'après rencontre avec l'Association des Amis de Ramponnet qui se propose de participer aux travaux de rénovation (extérieurs et/ou intérieurs), il va contacter le Cabinet d'architecture GRENOT pour étudier le dossier.

Paroisse

Monsieur le Maire informe du départ du curé, le Père Xavier de Dumast. Il sera remplacé par le Père Thierry MOLLARD qui sera secondé dans son ministère par l'un de ses confrères, le Père Stéphane RAUX pour un mi temps et par une équipe d'Animation Pastorale composée de laïcs nommés par l'Evêque.